

Juin 2015

Activités de coopération OBSALIM

Encadrant techniques et Formateurs.

L'utilisation de la méthode Obsalim peut se faire à plusieurs niveaux pour les encadrant techniques dans le cadre d'une utilisation simple en élevage ou d'actions de diffusion et formation :

- Visite d'élevage, conseils individualisés de réglage des rations avec ou sans mention de la méthode Obsalim.
- Encadrement de rallyes poils ou laine avec des éleveurs ayant déjà un parcours Obsalim en formation
- Réalisation de formation Obsalim pour éleveurs en interne à une structure
- Réalisation de visites ou de formations Obsalim en externe, à la demande d'Obsalim ou en indépendant.
- Enseignants présentation de la méthode Obsalim dans le cadre de l'enseignement public.

Visites d'élevage.

- Définition : Pratique de visites de diagnostic et conseils de réglage de rations individualisés
- Cadre autorisé : pas de mentions publicitaires présentant directement la méthode Obsalim. Si désir de mention d'information ou publicitaire présentant la méthode Obsalim voir chapitre diffusion et réalisation de formation.
- Niveau : avoir suivi le cursus de formation Obsalim jusqu'au niveau perfectionnement, connaissance et pratique des analyses en liaison directe avec Obsalim (analyses dynamique de digestion, galettes de bouses et coagulation du lait).
- Agrément : aucun, responsabilité propre de l'intervenant.

Encadrement de rallye-poils ou laines.

- Définition : appui technique aux groupes rallye-poils ou laines en suite des journées de formation Obsalim, pour la mise en pratique et l'apprentissage de la méthode par les éleveurs en formation
- Cadre autorisé :
 - travail avec des groupes d'éleveurs en formation
 - utilisation de la méthodologie et des outils Obsalim notamment du logiciel Obsalim pour les suivis de diagnostic et de résultats techniques
 - appui technique fourni par B. Giboudeau ou des moniteurs agréés dans le cadre de l'assistance méthode Obsalim
- Niveau : niveau visites d'élevage et participation aux formations éleveurs avec un formateur agréé Obsalim
 - Utilisation du logiciel et des outils d'analyse Obsalim
 - Participation au séminaire annuel Obsalim (2j).
- Agrément :
 - agrément de fait par l'utilisation de l'assistance méthode Obsalim
 - ou agrément formateur.

Formations en interne à une structure.

- Définition : réalisation d'actions de formations pour éleveurs au sein d'une structure.
- Cadre autorisé par un accord entre Obsalim et la structure.
 - respect du contrat formateur, définissant l'agrément des individus, les outils pédagogiques et l'esprit de la méthode Obsalim.
 - distribution directe des produits Obsalim
 - mise à disposition par Obsalim de matériel pédagogique et de supports de formation.
 - participation technique aux activités du groupe de formateurs : travaux de recherche, mise au point de nouveaux outils ou évolution de la méthode;
 - déclaration des journées Obsalim pour diffusion sur le site Obsalim,
 - participation financière au groupe formateurs (par le droit d'usage de la marque)
- Niveau : niveau visites d'élevage et rallye-laine, niveau formateur et formation continue pour le renouvellement de l'agrément.
- Agrément : délivré par Obsalim,
 - Cursus d'agrément :
 - formation personnelle complète sur les niveaux de formation Eleveurs Obsalim
 - rapports validés de 20 cas de diagnostic et suivi de correction
 - participation à des journées avec un formateur agréé
 - participation aux 2 rencontres annuelles de formateurs dont le séminaire (2X2j)
 - agrément délivré par Obsalim à la fin de ce cursus
 - tacite reconduction sauf défaillance ou faute grave sur le contrat formateur.

Formations et visites d'élevage en externe à une structure.

- Définition : réalisation de visites d'élevage (délégué local) ou de formations à l'extérieur de la structure sur la demande d'Obsalim
- Cadre autorisé : lien direct avec Obsalim, accord de la structure éventuelle.
- Niveau :
 - pour les visites d'élevage : niveau encadrant rallye poils nécessaire.
 - pour les formations ou les encadrements de rallyes poils, niveau formateur nécessaire.
- Agrément : voir chap formations en interne pour éleveurs.

Formations dans le cadre de l'enseignement public.

- Définition : réalisation de cours ou de formation pour des élèves de l'enseignement par des enseignants
- Cadre autorisé : lien direct avec Obsalim, fourniture éventuelle de documents ou matériel pédagogique, déclaration préalable.
- Niveau :
 - Sous la responsabilité de l'enseignant
 - Avoir déjà suivi des formations par des formateurs obsalim, et niveau encadrant rallye poils conseillé.
 - déclaration des journées Obsalim pour diffusion sur le site Obsalim,
- Agrément :
 - aucun, déclaration préalable à Obsalim pour publication des dates et préparation de matériel pédagogique.
 - Agrément formateur Obsalim nécessaire si participation mixte avec des éleveurs ou techniciens or cadre enseignement public.
voir chap formations en interne pour éleveurs

Votre demande pourra être précisée selon le type d'interventions que vous souhaitez faire dans un premier temps ou dans un projet de collaboration à long terme.

B. Giboudeau.